

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 juin 2018

Etaient présents : M LETURGIE, Maire ; M DELAVAL, PERIER, Mmes HENRARD, GIREAU GENEAX Adjointes au Maire, Mmes DELCROIX, SIMON, M PASTOUR, MORTIER, MONSTERLEET

Absents ayant donné pouvoir : Mme SALLIER – M BENOIT

Absents : Mme DUPIRE – M COUSSIN

Secrétaire de séance : Cathy KASZUBA désignée à l'unanimité

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte rendu précédent. Unanimité des membres présents.

Informations de M le Maire :

- Relevé annuel des accidents routiers
- Prise d'un arrêté zone bleue pour le parking de la zone artisanale AREA ENGLOS
- Mise à disposition du document fourni par la MEL concernant le développement de la végétalisation des façades
- Braderie du 24 juin : satisfaction des habitants notamment par rapport à la visibilité du marché – 106 emplacements. Pb du ramassage des déchets par ESTERRA (à revoir l'an prochain)
- Passage du jury régional le 17 juillet à 10h20 (3^{ème} fleur)
- Cérémonie des nouveaux arrivants lors du forum des associations le 22 septembre à 11h30 - espace Kalimera
- Fête de l'école d'Englos le 30 juin

Discussion autour de la nouvelle zone d'activités :

Mme Simon remercie Monsieur le Maire d'avoir mis ce point à l'ordre du jour du conseil municipal. M Benoit, conseiller municipal et habitant de la Pommeraie a fait remonter quelques remarques des habitants de ce quartier, notamment par rapport à la hauteur des bâtiments en cours de construction et le fait que les habitations sont vraiment en contrebas.

Monsieur le Maire souhaite rassurer en indiquant que pour l'instant il s'agit d'un chantier et que cet endroit a fait l'objet d'une attention particulière pour le végétaliser par un architecte paysagiste. De plus, il est prévu de planter des végétaux à feuillage persistant sur la butte de la Pommeraie.

Monsieur le Maire ajoute que le bruit de l'autoroute sera atténué.

La pose de la première pierre a eu lieu le 22 juin. Carré Constructeur a annoncé que des commerces de proximité tels qu'une boulangerie, une fromagerie, une boucherie, un fleuriste, un caviste pourraient venir s'installer au rez de chaussée, l'étage étant réservé pour des bureaux administratifs de sociétés.

Monsieur Périer ajoute que cette zone va apporter des recettes fiscales nouvelles et la création de quelques emplois.

En conclusion, le dialogue avec les habitants et l'information sont nécessaires.

Délibérations :

- Cession à titre gratuit d'une parcelle sis Rue du Bourg : accord des membres à l'unanimité
- Fourniture, pose et maintenance d'équipements dédiés à la vidéo surveillance urbaine ou technique – Groupement de commande – Appel d'offre ouvert : 8 voix pour ; 1 voix contre ; 3 abstention
- Révision du tarif de la garderie du matin à compter du 1^{er} septembre 2018 : accord à l'unanimité

- Création d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine de 2^{ème} classe à 21h30 par semaine : accord à l'unanimité
- Modification budgétaire -section de fonctionnement : accord à l'unanimité

Rapport des commissions :

- **M Périer** : Les travaux de la micro crèche ont débuté le 15 juin. Fin des travaux estimé au 31 décembre
Concernant la vidéo surveillance, la demande d'autorisation a été envoyée à la préfecture ainsi que les demandes de subvention.

Une rencontre avec la DRAC et le CAUE pour entamer la réflexion sur la couverture des tennis et le béguinage a été programmée

Une visite de l'assemblée nationale est prévue le 2 octobre.
- **Mme Henrard** : Mise en place d'un Relais d'Assistantes Maternelles à compter du 7 septembre – 1 vendredi matin sur 2 en alternance avec Ennetières en Weppes. Une porte ouverte est organisée ce jour là et le conseil municipal y est invité.

Le centre aéré aura lieu sur Englos du 6 au 24 août. Une sortie par semaine est prévue.

Un forum des associations aura lieu le 22 septembre de 10h à 12h à l'espace Kalimera afin que les associations présentent leurs activités

Semaine bleue : sortie des aînés le 12 octobre (repas le midi suivi d'une visite du musée de Cassel). Le conseil municipal est invité à participer.
- **M Delaval** : Désherbage mécanique des trottoirs – Début des travaux de rénovation de la salle –Travaux de peinture dans une classe à l'école en juillet- Un accès piéton sera réalisé par la MEL le long du mur de l'école près du parking de la mairie afin de sécuriser les lieux début août. Entreprise SAGNIEZ choisie pour la pose des clôtures derrière l'Espace Kalimera – Troc de plantes le 13 octobre après midi
- **Mme Gireau Geneaux : Culture** : 15 et 16 septembre « Journées du patrimoine » avec proposition d'une chasse aux trésors dans le village – Le 13 octobre « Fête de la pomme » avec diverses animations programmées- L'opération de la MEL « Les Belles Sorties » est reconduite en 2019 – Dans le cadre de LILLE 3000, la commune a la possibilité d'avoir un spectacle sons et lumières de l'Eglise financé par la MEL (3500€) avec des ateliers pour enfants. Peut être faut il l'associer à la fête du village. La date proposée est le 14 septembre 2019. Concert de noel dans l'église en décembre (gospel) ; Pas de participation de la Commune au Forum des Weppes cette année (pas d'historien présent pour Englos) Monsieur le Maire se dit déçu.
Communication : Nouveau service proposé aux habitants « Alertes SMS ». Voir pour la mise en route avec JVS ; Prochain Englos Info en septembre. **Ecole** : A la rentrée retour à la semaine des 4 jours avec mise en place de 2 intervenants (musique et anglais) pendant le temps scolaire.
- **M Pastour Conseiller communautaire** : Ambiance délétère à la MEL – Les conseillers communautaires sont mis devant le fait accompli – Transfert des services de la MEL dans un bâtiment proche de celui de la Région avec un coût exorbitant (location : 190 000 000€ sur 9 ans). Concernant le tramway, demande qu'un dossier plus solide soit présenté ; Eco bonus : il n'y aura aucune amélioration de la circulation (les camions continueront à être aussi nombreux à circuler) coût : entre 12 et 15 000 000€
- **Divers** : Mme Gireau Geneaux réitère sa demande concernant la taille de la haie Rue des Fusillés